CONDITIONS:

... payables six mois d'avance.

... abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit *au bureau* de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR CINCINNATI,

Le bateau-à-vapeur [neuf] **SEVENTY-SIX**, capitaine GORSUCH, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à

14 mai YORKE, MACALESTER & CO.

POUR LOUISVILLE.

Le bateau à vapeur LAFOURCHE, capitaine Morehead, ayant une partie de son frêt, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à TOURNÉ & BECKWITH.

14 mai Nouvelle-Levée, No. 15.

POUR VICKSBURG, GRAND GOLPHE,
Et les ports intermédiaires,

Le bateau-à-vapeur **WOODSMAN**, capitaine PARK, commencera à charger, et partira dimanche prochain. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à FOSTER & HUTTON.

14 mai rue du Canal, no. 77.

POUR BORDEAUX.

La barque (A1) fine voilière, **AIMABLE MARIE**, capitaine FABRE, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira positivement le 5 juin. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue Conti, ou à

16 mai P. E. & O. SORBÉ, rue Royale, No. 118

POUR LIVERPOOL.

Le navire A. 1. **HELLESPONT**, cap. Pratt, partira vers le 20 du courant, et peut prendre 60 balles de coton sur le pont et loger plusieurs passagers. S'adresser à

15 mai LINCOLN & GREEN.

A VENDRE,

Pour clore un compte, la goëlette **SPICA**, doublée en cuivre; elle est bien construite et n'a que 18 mois de service; elle est de 70 tonneaux et vient d'être complétement reparée. Elle sera vendue à bon compte si l'on s'adresse immédiatement à

TOURNE & BECKWITH.

P. S. Si elle n'est pas vendue d'ici au 20 de ce mois elle prendra un fret pour New-York. 1[4] mai

POUR LIVERPOOL.

Le navire classé A. 1. **MARY & SUSAN**, capitaine PIERCE, partira vers le 18 du courant; et peut recevoir quelques passagers; il prendra aussi 50 à 60 balles de coton sur le pont. S'adresser à bord, ou à

12 mai LINCOLN & GREEN.

POUR LIVERPOOL,

Le navire, A1, doublé et chevillé en cuivre, **EMPIRE**, capitaine A. O. BAKER, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à J. OGDEN & Co.

12 mai rue du Canal, No. 59.

POUR LE HAVRE.

Le navire doublé et chevillé en cuivre, **DUBLIN PACKET**, capitaine SAM. W. MCPHERSON, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à

J. OGDEN & Co.

11 mai rue du Canal, No. 59.

POUR LE HAVRE,

Le navire **BOLIVAR**, capitaine WELSH, partira pour le port susdit, le 22 de ce mois. Il peut encore recevoir commodément quelques passagers. Pour fret de 200 balles de coton, ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

10 mai A. QUERTIER & BOUTIN.

POUR NEW-YORK.

Le brick fin voilier, doublé en cuivre, **ASPASIA**, capitaine HOODLESS, n'a besoin que d'un leger fret pour completer son chargement.—S'adresser pour fret ou passage, au capitaine à bord, ou à

10 mai J. W. ZACHARIE & CO.

POUR BOSTON.

Le brick **ELVIRA**, doublé et chevillé en cuivre, capitaine J. GRACE, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du poteau No. 73, ou à

10 mai WM. G. HEWES.

POUR PHILADELPHIE.

Le brick fin voilier **COMMERCE**, capitaine SNOW, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, au-dessus de la rue Conti, ou à LAUVE & BENEDICT,

7 mai rue de la Douane, No. 88.

POUR NORFOLK OU RICHMOND,

Le brick neuf, **ARIEL**, capt. SMITH, ayant besoin d'un peu de fret, pour lequel, ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue Conti, ou à

7 mai J. W. ZACHARIE & CO.

On a besoin d'un navire pour prendre 500 à 700 balles de coton et les porter à Portsmouth. Ce fret serait donné également à un batiment qui serait maintenant en charge pour un de ces ports; s'adresser à THEOD. NICOLET & Co.

7 mai

A VENDRE OU A FRETER.

Le sloop **SIGNAL**, capt. E. Griffin, pouvant porter 500 barils. S'adresser au capitaine à bord, ou à, THAYER, HURD & CO.

4 mai rue des Magasins.

POUR CHARLESTON, (C. S.)

Le sloop fin voilier **NEW-ORLEANS**, capt. Ashley, ayant les trois quarts de sa cargaison à bord, partira sous peu. Pour le reste du fret, ou pour passage, s'adresser à bord, ou à

TOURNÉ & BECKWITH,

4 mai Nouvelle Levée, No. 15.

POUR BOSTON,

Le brick fin voilier **RUPEE**, doublé en cuivre, capitaine YOQUE, ayant la moitié de son chargement engagée, partira sans délai. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, en face du poteau No. 61, ou à

1er. mai STETSON & AVERY, rue du Camp

POUR NEW-YORK.

La goëlette fine voilière **CAROLINE**, capitaine STANTON, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord en face de la rue du Canal, ou à

TOURNÉ & BECKWITH,

26 avril rue de la Nouvelle Levée.

A FRETER,

Le sloop **JUNO**, pouvant porter 85 boucauts ou 450 barils. On préférerait un fret pour Charleston ou Savannah. S'adresser à

20 avril TOURNÉ & BECKWITH.

POUR PHILADELPHIE.

Le navire **ROBERT MORRIS**, cap. SINGER, ayant une partie de son chargement engagé; pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

18 avril SAM. C. BELL, rue du Canal.

A FRETER,

Le brick **LUCY**, capitaine TIDDLE, du port de 150 tonneaux. On donnerait la préférence pour un port au sud du Cap Hateras. S'adresser à

10 avril WM. G. HEWES.

TRAITES sur New-York, à vendre par

18avril W. G. HEWES.

REÇU tout recemment:—8 barriques Vin de St. Estèphe de choix; 22 caisses grand Vin de Château Lafitte; 5 demi-pipes Madère de Marseille, London particular; 2 caisses Shalls; 1 do. Pulicates; 2 caisses Robes; 1 do. Mouchoirs batiste; 1 balle Indienne; 52 boucauts de sucre; à vendre par

23 avril THEOD. NICOLET & CO.

TRAITES sur l'Angleterre, la France et le Nord, à vendre par

7 mai TH NICOLET & CO.

50 Boites Sucre blanc et brun, de la Havane, et 28 boites confitures de la Havane, en débarquement et à vendre par THAYER, HURD & Co.

4 mai rue des Magasin, No. 29

LIGNE DES PAQUEBOTS.

Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de Paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie. Les départs seront comme suit:

Navire **LOUISVILLE**, capitaine PRICE,

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 novembre,	13 octobre,
5 février,	28 décembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre,	13 août.

Navire **NASHVILLE**, capitaine RATHBONE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août,

Navire **NATCHEZ**, capitaine REED.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire **CRÉOLE**, Capitaine PAGE,

De la N.-Orléans	*De New-York.*
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire **HUNTSVILLE**, Capt. STODDARD.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à FOSTER & HUTTON.

Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

NOUVELLE LIGNE DE PAQUEBOTS
POUR NEW-YORK.

Les navires composant cette ligne, partiront de la Nouvelle-Orléans le 8 et le 22 de chaque mois, et de N.-York le 1 et le 15 de chaque mois, (les Dimanches exceptés,) durant la saison, savoir:

Le navire **ILLINOIS**, capitaine R. WATERMAN, devant partir le 8 mai.

Le navire **TALMA**, capitain T. BUNKER, devant parti le 22 mai.

Le navire **TENNESSEE**, capitaine G FOWLER, devant partir le 8 juin.

Le navire **ALABAMA**, capitaine GREENLEAF, devant partir le 22 juin.

Le navire **KENTUCKY**, capitaine E. S. DENNIS, devant partir le 8 juillet.

Les bâtimens ci-dessus sont de la première classe sous tous les rapports, ont été construits à New York, et ils sont commandés par des capitaines expérimentes. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à

WM. G. HEWES,

7 avril rue du Camp, no. 9.

WM. FADEUILLE & Co. Tapissier en meubles et Coleur de Papiers peints, rue de la Douane, No. 44, préviennent les dames et messieurs de la Nlle. Orléans, qu'ils viennent de recevoir directement de Paris, un superbe assortiment de riches Papiers et Bordures, parmi lesquels il s'en trouve de veloutés, pleins en fonds, cramoisis dorés, verts dito, jaunes dito, avec leurs bordures veloutées et dorées; aussi, environ 600 devants de cheminées assortis, ainsi qu'une grande quantité de figures drapées, pour décors d'appartemens, objets très-jolis et rares dans cette ville. Les soussignés pensent que cet assortiment et ceux qu'ils attendent incessamment, ajoutés au fond qu'ils ont maintenant, pourront les mettre à même de répondre à toutes les demandes qui leur seront faites.

Ils ont en magasin, un très-joli assortiment de franges, gallons en soie, ornements dorés, ainsi qu'étoffes pour pour confectionnement de rideaux, matelats en crins et mousses; enfin, toute autre chose que l'on tient ordinairement dans un pareil établissement,

Rideaux et tapis faits de commande; canapés et chaises reparés à juste prix.

W. FADEUILHE & Co.

P. S. Une remise sera faite aux personnes de la campagne qui achéteraient pour revendre. On donnera du comptant pour des plumes et de la mousse noire.

14 mai—1m

MOUSQUETS.—Reçu par l'Hercules, de Philadelphie, cent-cinquante MOUSQUETS éprouvés, à vendre par

12 mai V. DAVID, rue de la Levée No.38

A LOUER,

Un grand magasin d'entrepôt, à deux étages, situé dans la cour de la maison No. 25, rue Conti, entre Chartres et Levée. Il conviendrait pour en faire un entrepôt de vin. Le prix du loyer serait modique, et on donnerait possession du magasin immédiatement. S'adresser sur les lieux. 10 mai—

SUCRE ET MELASSE.—30 boucauts sucre des Attakapas, de première qualité; 12 boucauts melasse, en débarquement du bateau-à-vapeur Victory, à vendre par FOSTER & HUTTON.

12 mai rue du Canal, No. 77.

TOILE A DRAPS, &c.—50 balles Toile à draps de Russie, ecrue; 15 dito blanche, ayant droit au drawback; aussi, 50 balles coton écru 4|4, et 60 do. 3-4, à vendre par

12 mai LINCOLN & GREEN.

PARFUMERIES FRAICHES,
Reçues par le navire Bolivar, du Hâvre.

LE soussigné a reçu par cet arrivage, Pommade d'une once; Poudre à cheveux; Bretelles en gomme élastique; Gants en fil d'Ecosse; Extraits d'odeurs tels que, jasmin, rose, violette, mousseline. Aussi: Brosses de toute espèce; Miroirs patentés, &c. &c.

Le soussigné prévient aussi le public, que depuis le 1er. mai courant, il a associé à son établissement M. *T. Romain*, et qu'à partir de cette date les affaires commerciales seront conduites sous la raison de T. ROMAIN & Co.

10 mai—6 PRE. ROMAIN

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.

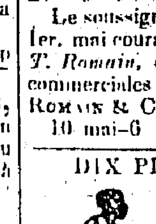

Partie marronne de chez le soussigné, le 28 du mois d'avril dernier, la mulâtresse américaine nommée JEANE, âgée de 22 à 24 ans, taille de cinq pieds 2 à 4 pouces, figure allongée, louchant un peu; elle parle anglais et français. La récompense ci dessus sera donnée à celui qui la logera dans une des geoles de l'Etat, ou la conduira chez son maître, rue Condé, entre Ste. Anne et Dumaine.

Les capitaines de navires et autres sont, par le présent, avertis de ne pas la recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon la loi.

8 mai—15 GABRIEL JULIEN.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

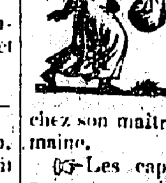

J. P. BOUGENEL a transporté son atelier de SELLERIE de la rue Conti à la rue Condé, No. 23, près la rue Ste. Anne, où comme par le passé, il fera tout ce qui dépendra de lui pour contenter les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

7 mai—2m.

MAISON DE CAMPAGNE.

A LOUER, deux Maisons agréablement situés à Madisonville, en face de la rivière Tchefoncté. S'adresser rue du Camp, No. 9. 15 mai

101 BALLES toile de première qualité, en débarquement du navire Natchez, à vendre par [7 mai] FOSTER & HUTTON.

MORUE.—500 caisses à vendre à bord du brick Rupee, en face du poteau No. 81, en par

2 mai STETSON & AVERY.

VENTES PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 12 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour le compte de la succession de feue Euphémie Massauteau, ci-devant veuve Grevon, et décédée épouse Jean Baptiste La cour; une NEGRESSE nommée Pauline, âgée d'environ quinze ans; un TERRAIN, situé rue des Ursulines, entre les rues Dauphine et Bourgogne, mesurant 30 pieds de face, sur 150 de profondeur, avec les édifices qui s'y trouvent.

Conditions: Le terrain et les édifices, un cinquième comptant et le reste en quatre termes égaux, à six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois de crédit, en billets par coupons, endossés à satisfaction, hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement; l'esclave, un tiers comptant, et le reste à six mois, en billets par coupons, endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour,

MARTIN BLACHE, Register.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant Théodore Seghers, not. pub., aux frais des acquéreurs. 11 mai.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 12 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour le compte de Jean Baptiste Grouxx, et des mineurs Jean François et Zelmaïde Grouxx; UNE NEGRESSE, nommée Hélène, âgée d'environ 30 ans.

Conditions: un tiers comptant, et le reste à 6 mois de crédit, en un billet endossé à satisfaction, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la Cour,

MARTIN BLACHE, Register.

N. B. L'acte de vente sera passé pardevant H. Pédesclaux, not. pub., aux frais de l'acquéreur. 11 mai.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Register des Testamens.*—mardi 29 mai 1832, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Wm. Blunt,

KITTY, mulatresse, agé d'environ 30 ans, blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison.

Conditions—6 mois de credit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait payement. Par ordre de la cour.

24 avril MARTIN BLACHE, Register.

L'acte de vente sera passé par devant H. Pedesclaux, not. pub., aux frais de l'acquéreur.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Le Mardi 29 mai 1832, j'exposerai en vente, à midi, pour le compte de la succession de feu Vincent Pidoux; 1°. Une négresse nommée PAULINE, âgée de 22 ans, domestique de maison et marchande; 2°. Un lot de terre situé au faubourg Marigny, rue Mandeville entre les rues Casacalvo et Grands Hommes, ayant 40 pieds de face sur 154 de profondeur, avec les édifices qui sont dessus; 3°. Un lot de terre situé dans le même faubourg, attenant au précédent, ayant 17 pieds de face sur 154 pieds de profondeur, avec les édifices qui s'y trouvent; 4°. Un lot de terre situé rue des Grandshommes, entre les rues Mandeville et Marigny, mesurant 52 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus.

Conditions: l'esclave, payable un tiers comptant, et le reste à 6 et 12 mois de crédit, les proprietés foncières, un cinquième comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.

MARTIN BLACHE, register.

N. B. Les actes de vente seront passé pardevant C. Pollock, not. pub., aux frais des acquéreurs.

16 avril.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—vendredi, 18 mai 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour le compte de la succession de feu James Pitot, les esclaves et la propriété ci après, savoir: JOHN, nègre américain depuis son enfance dans le pays, excellent domestique de maison et propre à tout, un peu enclin à l'ivrognerie; PAULINE, négresse Hibo, âgée de 45 ans, un peu blanchisseuse, un peu domestique, avec sa fille ADELE, négritte âgée de 7 ans; HENRIETTE, négresse âgée d'environ 21 ans, un peu couturière et domestique de maison, avec ses deux enfants, ANGELINA, âgée de 3 ans et demi, et JEAN, âgé de 3 semaines; LUCILE, griffe américaine, depuis long-temps dans le pays, âgée d'environ 38 ans, excellente cuisinière et un peu blanchisseuse; depuis environ 15 mois la dite Lucile, à la connaissance de ses maîtres, s'est dérangée 5 fois; NANCY, fille de Lucile, âgée de 13 ans, aimant à s'absenter.

Un Terrain, situé à l'encoignure des rues Bourbon et de l'Hôpital, ayant 59 pieds de face à la rue Bourbon, et 89 pieds de face à la rue de l'Hôpital avec les édifices qui sont dessus.

Conditions: les esclaves à 6 mois de crédit et la propriété foncière à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement; les billets seront divisés par coupons à la convenance des vendeurs. Par ordre de la Cour,

MARTIN BLACHE, Register.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant L. T. Caire, not. pub., aux frais des acquéreurs.

13 avril

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Jeudi 24 mai 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feue Clara Louise Boisdoré, une mulâtresse nommée ZUZANNE, âgée d'environ 16 ans un peu cuisinière, blanchisseuse et domestique de maison.

Conditions: 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.

MARTIN BLACHE, régister,

N. B. L'acte de vente sera passé pardevant L. H. Férand, not. pub., aux frais de l'acquéreur. 19 avril.

LES soussignés ayant acheté **LE FOND DE BOULANGERIE** de M. L. M. MALLEIN, préviennent le public et leurs amis, qu'ils continuent le même genre d'affaires. Les capitaines de navires, de bateaux-à-vapeur et autres, continueront à trouver dans le dit établissement, toutes qualités de Biscuits, tels que Biscuits français, Biscuits de bord pour la chambre et pour matelots, Pains et Biscuits au beurre, ainsi que des Croquants connus sous le nom de *Boston Crackers.*

D'AQUIN FRÈRES & GREGOIRE.

7 mai—1m

EN débarquement de la Zilia, de Bordeaux,
6 pipes vieille Eau-de-Vie de Cognac,
49 barriques de Vin,
15 dito dito, qualité supérieure,
18 tierçons Vinaigre blanc,
16 caisses Huile de Kirch,
8 dito Liqueur de la Martinique,
12 dito Grand Vin Château Lafitte, à vendre par

12 mai THEODORE NICOLET & Co.

RIZ.—25 tierçons RIZ de première qualité, venant de Charleston, à vendre par

3 mai J. W. ZACHARIE & Co.

PORC.—135 barils prime, 16 do. cargo, 13 do mess, en débarquement du bateau à vapeur Wm.T. Barry, à vendre par (3 mai) STETSON & AVERY.

GRAISSE.—570 barillets graisse en feuille, en débarquement du bateau à vapeur Cotton Plant, à vendre par [3 mai] STETSON & AVERY.

THÉ.—15 caisses Thé de Young-Hyson, provenant de la cargaison du Sumatra, de qualité supérieure, en débarquement du brick Rupee, de Boston, à vendre par

2 mai STETSON & AVERY.

CLOUS &c.—50 barriques Clous assortis, de Boston, 11 balles Toile à draps, épaisse et de 4-4, à vendre en débarquement du brick Rupee.

2 mai STETSON & AVERY.

RIZ.—77 barriques et 14 demi do. beau riz, en déchargement du brick Crawford, à vendre par

...ES,

1er. mai rue du Camp, No. 9,

EXHIBITION

D'ouvrages en Verre,

Au-dessus du magasin d'horlogerie et de bijouterie de M. MUH, rue de Chartres, No. 115.

Cette exhibition sera fermée dans le courant de ce mois.

M. FINN présente ses remercîmens sincères aux habitants de la N. Orléans, pour le patronage libéral qu'il en a reçu, et il prend la liberté de leur annoncer que son *exhibition d'ouvrages en verre, en miniature*, sera fermée au commencement du mois prochain. Il offre à vendre une grande quantité d'ornemens de verre de couleur et d'émail, tels que navires, voitures, vases, paniers, ballons, quadrupèdes, et une infinité d'autres spécimens qu'il serait trop long de détailler dans un avis.

Prix d'entrée—50 cents; enfans moitié prix. La porte est ouverte depuis 10 heures du matin jusqu'à 9 du soir. 3 mai.

J. R. PUTNAM,
DENTISTE, *rue du Canal, No. 27,*

DE retour à la Nouvelle-Orléans, continuera sa profession jusqu'au 1er. juillet. On le trouvera chez lui, depuis 9 heures du matin jusqu'à 5 de l'après-midi. 18 avril—1m

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre

3 mai A. QUERTIER & BOUUIN.

VENTES PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Vendredi, 8 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, les esclaves suivants appartenant à la succession de feu Peter Howard, savoir: *Louis*, nègre âgé de 28 ans; *Dick*, mulâtre âgé de 40 ans, boulanger; *Major*, nègre âgé de 45 ans; *Henry*, mulâtre âgé de 12 ans; *Hannah*, négresse de 12 ans et *Mary*, négresse âgée de 45 ans, ayant un ulcère.—Conditions: 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.—Par ordre de la cour.

8 mai M. BLACHE, Reg. des Testaments.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Vendredi, 18 du courant, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de succession John Pile, la goëlette *Sophia*, avec ses agrès et apparaux.—Conditions, 60 jours et 4 mois de crédit en billets endossés à satisfaction.—Par ordre de la cour,

8 mai. M. BLACHE, Reg. des Testaments.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 5 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la bourse, pour le compte de la succession de feu Henry Hugont, alias Jean Bart, h. c. l., un TERRAIN situé rue Bourgogne, entre les rues St. Philippe et Dumaine, ayant 41 pieds de face sur 93 pieds 6 pouces de profondeur, avec les édifices construits; deux LOTS DE TERRE contigus, situés rue St-Philippe, entre les rues Villeré et Robertson, ayant chacun 30 pieds de face sur 120 de profondeur, avec les bâtisses qui s'y trouvent; un TERRAIN de forme irrégulière, situé rue des Ursulines, entre les rues Robertson et Claiborne, ayant 40 pieds 7 pouces de face, 100 pieds de profondeur sur une ligne, 175 pieds 8 pouces et un quart sur l'autre ligne, et 5 pieds 2 pouces et un tiers de large, sur la ligne du fond, et désigné par le No. 17.

Une négresse nommée SUZON, âgée de 80 ans.

Conditions—Un cinquième comptant, et le reste à 6, 12, 18 et 20 mois, en billets par coupons, endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale, jusqu'à parfait paiement, Par ordre de la Cour,

MARTIN BLACHE: Régister.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant L. T. Caire, not. pub., aux frais des acquéreurs. 4 mai

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Jeudi, 31 mai 1832, j'exposerai en vente à la bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Augustin Reggio, un TERRAIN, désigné par le No. 11 au nouveau faubourg Marigny, à l'encoignure des rues Français et Urquhart, ayant 60 pieds de face à la 1ère. rue et 120 pieds de profondeur, et face à la 2ème rue.

Conditions: 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.

27 avril MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régister des Testamens.*—Jeudi, 31 mai 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte des mineurs Joseph Toutant, Victor Rodolphe, Joseph Emile, Elodie, Bazilice et Emilie Beauregard.

Un lot de TERRE situé dans la paroisse St. Tammany, ayant (plus ou moins), 1200 arpens de superficie. Le dit lot est situé entre les bayous Liberté et Paquet.

Conditions—1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque speciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.

27 avril MARTIN BLACHE, régister.

L'acte de vente sera passe pardevant H. Pedesclaux, not. pub., aux frais de l'acquéreur.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 5 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, les esclaves suivants, appartenant à la succession de Jeanne Elizabeth Raynal, veuve Préval, décédée, savoir: DIANE, négresse africaine, âgée d'environ 46 ans, domestique; SOPHIE, mulâtresse américaine, âgée d'environ 22 ans avec son fils BILLY, âgé de 4 ans; DIQUENE, négresse créole de St. Domingue, âgée de 50 ans, adonné, à la boisson; CATHARINE, négresse créole de St. Domingue, âgée de 38 ans, maladive et mauvais sujet.

Conditions: en tout mars 1833, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque speciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.

2 mai MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régister des Testamens,*—Jeudi, 31 mai 1832, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu François Joseph Landon:

Un lot de TERRE situé rue de la Paix, faubourg Marigny, entre les rues Moreau et Casa Calvo, ayant environ 30 pieds de face sur environ 130 pieds de profondeur, mesure française, avec les édifices qui sont dessus.

Conditions—Moitie comptant, et le reste à 1 an de crédit, en un billet endossé à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.

27 avril MARTIN BLACHE, Régister.

L'acte de vente sera passé pardevant Carlile Pollock, not. pub., aux frais de l'acquéreur.

COUR DES PREUVES.—Avis est donné par le présent aux créanciers de la succession de feu J. L. Henry Ramel, ou à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles le tableau de répartition des fonds de la dite succession ne serait point homologué, et la répartition faite en conséquence.

Par ordre de la cour.

10 mai MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—Attendu que H. Lockett a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Field Kennedy: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous 10 jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. MARTIN BLACHE,

9 mai régister.

RUE DU CANAL—NO. 45.

MM. GEYER & CHAPMAN continuent à enseigner l'écriture dans le plus bref délai. Leur méthode est le résultat d'une expérience de plusieurs années dans l'enseignement de cet art utile; elle comprend tous les mouvemens enseignés par Carstair, et, sous le rapport du goût et du genre, beaucoup de choses qui ne se trouvent pas dans cet auteur. Il y a tous les jours des classes pour les messieurs et les dames.

Heures de leçons pour les hommes, à 6½ heures du matin et de 4 à 9 heures du soir. Pour les dames, de midi à 3 heures; celles qui le préféreraient peuvent prendre des leçons chez elles. De nombreux spécimens du travail de ceux qui ont déjà pris des leçons, sont exposés à leur académie, où les dames et les messieurs sont invités à venir les visiter, 5 avril.

GRAISSE.—540 barillets Graisse en feuilles, 73 barils Pork, en débarquement du bateau-à-vapeur North-Alabama, à vendre par

17 avril YORKE, MACALESTER & Co.

REMEDE DU DR. LEROY—Le soussigné vient de recevoir par le Salem, un assortiment de purgatif et vomi-purgatif du Docteur Leroy, garanti véritable et venant directement de la pharmacie "Lequoy Cottin" à Paris les personnes qui tiennent à voir le véritable remède de Leroy sont invitées à venir examiner celui-ci. F. P. DUCONGÉ.

21 fév encoignure Conti et Chartres.

LETTRES DE CHANGE sur New-York et Londres, à vendre par

20 avril A. QUERTIER & BOUTIN.

TUILES.—50,000 Tuiles en debarquement du navire Cyrus Butler, à vendre par

30 avril QUERTIER & BOUTIN.

CAFÉ—1000 sacs beau Café de la Havane et de St.-Yago, en débarquement, à vendre par

THAYER, HURD & Co.

30 avril rue des Magasins, No. 29.

HUILE DE BALEINE.—20 caisses bonne Huile de Baleine, faite en automne, à vendre à bon marché pour clore un envoi.

F. P. DUCONGÉ.

26 avril encoignure Chartres et Conti

NOUVEAUX HABILLEMENTS!!

WM. C. NORRIS & Co. viennent de recevoir par le Robert Morris, un nouvel assortiment d'habillements d'été d'une grande variété, pour hommes. Aussi, des habillements d'enfants. 18 avril,

CENT milliers de CIGARRES en débarquement du brick Josefina, à vendre par

VICTOR DE LA COVA,

25 avril rue St. Louis, No. 51.

JAMBON, GRAISSE & PORC.—100 boucauts Jambon de première qualité, 509 barillets Graisse en feuilles, 31 barils Maquereaux, et 81 dito Porc, de première qualité, reçus par le bateau à vapeur Franklin, à vendre par

23 avril STETSON & AVERY.

A VENDRE.—117 sacs CAFÉ de la Havane, première qualité. S'adresser à

J. CHALARON,

20 fév— rue Royale

VENTES PAR LE MARSHAL.

W. H. Martin vs. H. H. Badder.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, jeudi, 24 mai, à midi, à l'encoignure des rues St. Louis et Chartres, un Cheval blanc et une Charrette, saisis dans l'affaire ci-dessus.

14 mai L. DAUNOY, Marshal.

McPhelin vs. P. Price, Roach vs. le même.

EN vertu de deux *writs de fieri facias* à moi adressés par l'hon. J. Bermudez, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi, 25 mai, à midi, à l'encoignure des rues Chartres et St. Louis, 2 Mulets et un Dray, avec ses harnois, saisis dans l'affaire ci-dessus.

14 mai L. DAUNOY, marshal.

James Aspele vs. Mrs. Malone.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. Wm. Grivot, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mercredi, 23 mai, à 5 heures, au Principal, un secrétaire, une paire pinces et pincettes, un matelas et autres articles saisis dans l'affaire ci dessus. L. DAUNOY,

12 mai marshal.

Samuel Ives vs. P. G. De Rear.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. Wm. Grivot, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, jeudi 24 mai, à 5 heures, sur les lieux, chez Ives, encoignure des rues St. Joseph et Tchoupitoulas, un Alambic en cuivre, &c. saisi dans l'affaire ci-dessus.

12 mai L. DAUNOY, marshal.

Veuve Perrillat vs. A. Smith.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. C. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi, 19 mai, à 5 heures, à l'encoignure des rues de l'Hôpital et Levée, le contenu d'une Buvette, des Chaises, Tables, &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.

9 mai L. DAUNOY, marshal.

L. C. Hutchinson vs. M. Latille.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la cour, de cité, j'exposerai en vente, jeudi 17 mai, à 5 heures au Principal, une Armoire et un Canapé, saisis dans l'affaire ci-dessus.

3 mai L. DAUNOY, marshal.

Joseph Ferret vs. G. H. Hagan, R. Lewis vs. le même; H. Sparkman vs. le même; John G. Asher vs. le même.

EN vertu de quatre *writs de fieri facias* à moi adressés par l'hon. W. Grivot, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mardi, 22 mai, à midi, au Café de Hewlett, un certain Terrain désigné par le No. 2, dans l'îlet No. 1, faubourg de l'Annonciation, entre les rues Robin et de la Course, et fesant face à la rue des Magasins, ayant plus ou moins soixante pieds de face, sur cent-vingt plus ou moins de profondeur, saisi dans les affaires ci-dessus.

20 avril L. DAUNOY, marshal.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. C. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente samedi 19 mai, à midi, à la Bourse, un LOT DE TERRE situé rue des Marais, entre les rues des Ursulines et du Bayou, ayant 60 pieds de face, sur 168 de profondeur sur une ligne, 99 pieds sur la ligne droite opposée, 53 pieds sur une ligne oblique, et 36 pieds 6 pouces dans la profondeur, saisi à la poursuite de Vve. Dreux.

18 avril L. DAUNOY, marshal

AVIS est donné par le présent aux créanciers de la succession de feu Henry Hugont, *alias* Jean Bart, h. de c. l. d'avoir à présenter sous 10 jours leurs réclamations au soussigné, administrateur de la dite succession; et ceux qui doivent à la dite succession d'avoir à payer entre les mains du dit administrateur.

8 mai—3.3ps THEOPHILE MACARTY.

J. TOY, successeur de GUILLAUME, a l'honneur de prévenir le public qu'étant très-avantageusement connu en cette ville, il ouvrira un RESTAURANT, le 1er. mai, dans la rue d'Orléans, en face du Théâtre, où rien ne sera négligé pour satisfaire les amateurs qui voudront bien accorder leur patronage à cet établissement. On y trouvera à toute heure des repas chauds et froids: les vins y seront de la meilleure qualité et le service ne laissera rien à désirer sous le rapport de la propreté et de la célérité.

P. S. Il se charge aussi de faire les repas de commande. 28 avril—8.3ps

GLACES ET SORBETS.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir le public qu'ils se sont arrangés avec M. SERREAU, pour que ce dernier exerce sa profession de *glacier* dans leur établissement, situé à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, et que l'on y trouvera tous les jours à dater de dimanche 29 du courant, des CREMES aux meilleurs parfums, GLACES aux fruits d'Europe et des colonies, SORBETS, PUNCH *à la romaine.*

25 avril—1m MERLE & GIRODEAU.

NIEVES Y SORBETES.

LOS que suscriben tienen el honor de anunciar al público que, desde el domingo próximo, harán toda clase de NIEVES en su establecimiento, esquina á las calles de Chartres y Sn. Luis, frente de la Bolsa; tendrán todos los dias CREMAS NEVADAS de frutas mejores de las Antillas y de Europa, asi como todas clases de SORBETES, PUNCHES á la romana, y LICORES frescos.

25 de abril MERLE & GIRODEAU.

CALLIGRAPHIE,
SYSTÈME CASTÉRIEN.

MR. DOLBEAR engage les Messieurs et les Dames de la Nouvelle-Orléans, à venir visiter son établissement, encoignure des rues de Chartres et Conti, No. 92, afin de voir les progrès rapides qu'ont faits les personnes depuis l'âge de 8 jusqu'à 45 ans qui ont pris des leçons de lui.

N. B. La méthode qu'on emploie pour montrer aux mes, leur donne une *écriture nette, expédite et fashnable.* Elles peuvent aller prendre leurs leçons à son établissement, ou les recevoir chez elles.

Les classes sont distribuées pour le jour et le soir, de manière à faciliter toutes les personnes qui désirent profiter de l'occasion.

Cette semaine, il commencera de nouvelles classes.

M. D. réfère le public aux personnes dont les noms suivent qui ont visité son établissement. Son Exc. le gouverneur *Roman*; *D. Prieur*, maire de la ville; Rév. évêque *L. D. Nerke*, Rév. *T. Clap*, Rév. *J. Moni, L. C. Duncan, J. A. Maybin, A. Grailhe, J. W. Egnew*, Rév. Mr. *Nash*. 9 avril—15.3ps.

TABAC EN FEUILLES.—Un assortiment de Tabac en feuilles, de la Havane et de St. Yago de Cube, d'une excellente qualité pour les fabricans de cigarres, à vendre par THAYER, HURD & Co.

30 avril rue des Magasins, No. 29

ELIXIR TAPUYAS, remède infaillible et instantané pour tous les maux de dents, inventé et perfectionné par le célèbre XAVIER CHABERT, surnommé *le Roi du Feu.* Cet elixir, dont les bons effets ont été reconnus et approuvés par les médecins les plus distingués de l'Europe, est offert au public comme un remède certain et prompt pour guérir les maux de dents. Déjà plusieurs personnes de cette ville en ont fait usage et peuvent certifier de son efficacité. Prix: 4 escalins la fiole. A vendre à la pharmacie de

7 mai F. P. DUCONGÉ, Agent de l'inventeur.

AVIS.—**P. GUILLAUME** a l'honneur de prévenir les habitans de la Nouvelle-Orléans, qu'il a fait l'ouverture de sa maison, dimanche dernier; elle est à l'extrémité du Chemin-à-Coulisse, sur le bord du Lac Pontchartrain.

Une Table d'Hôte sera servie à 9 heures pour le déjeûner et à 3 heures pour le dîner. Les personnes qui ne pourraient pas se trouver aux heures fixées, seront servies à la carte et à toute heure.

Il y a dans l'établissement des salons pour les Dames et pour les sociétés particulières.

Les vins et les liqueurs ont été choisis avec soin et sont de première qualité; il sera toujours possible de se faire servir du poisson frais, des pêcheurs ont été engagés à l'année.

Guillaume espère que par l'activité et la propreté qui feront remarquer son établissement il méritera la continuation de cette bienveillance de la part du public, par laquelle il a été jusqu'à ce jour encouragé dans ses entreprises.

Afin de procurer aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur visite, tout l'agrément que peut offrir le lieu, des jeux tels que *Billards à musique, Bagatelle, jeu arabe*, aideront à passer le tems sans ennui et à peu de frais. D'autres jeux attendus de France seront ajoutés à ceux déjà dans l'établissement.

Les amateurs de la promenade sur l'eau trouveront quelques jolis bateaux à voiles pour se promener sur le lac.

P. Guillaume dévouant tout son tems et ses soins à la direction de cette maison, espère prouver au public qu'il n'a rien négligé, et qu'il ne négligera rien pour son agrément. 9 mai—12f.

TRAITES sur Paris, Lyon, Marseilles, New-York et Boston, à vendre par

25 avril. T. NICOLET & Co.

VENTES PAR LE ...

PAR ISAAC L. M'COY.

LE samedi 19 mai, à midi, il sera vendu à la Bourse, l'esclave CYRUS, âgé de 35 ans, bon peintre et blanchisseur. Les titres seulement sont garantis.

Conditions: 6 mois de credit, en billets endossé à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Aussi, l'esclave PHILLIS, américaine, de 22 ans, parlant anglais et français; elle est bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse; est parfaitement acclimatée et garantie des vices et maladies prévus par la loi. Conditions: Moitié comptant, et le reste à 6 mois en billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement 16 mai

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI, 19 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, la Propriété de valeur suivante, consistant en un lot de terre situé sur la rue Philippa, faubourg La Fayette, mesurant environ 181 pieds de face sur 160 de profondeur. Il y a sur cette terre, un moulin de 50 pieds carrés, en pleine opération et capable de moudre 300 boisseaux de maïs dans 24 heures; aussi, un moulin pour moudre du maïs avec son bois, à raison de 200 barils par jour; aussi, un four à sécher le maïs, un puits pour fournir de l'eau à la machine; une écurie de 200 pieds, une tonnellerie, &c.

Conditions: $5000 comptant, et l'acquereur prenant à charge de payer $1000 dues le 8 juin 1832; $1092 le 18 juillet 1832; $275 le 23 décembre 1832, et $1000 le 18 juillet 1833. Le reste payable à 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction. Le vendeur s'engagera à prendre à bail cet établissement, pour le terme de cinq ans, à raison de $1000 par an, donnant les billets à 6 et 12 mois en paiement. Les personnes qui désireraient acheter peuvent voir la machine en opération avant la vente. 15 mai.

PAR ISAAC L. M'COY.

LE mardi 22 mai, il sera vendu à midi, à la Bourse, *SOIXANTE-ONZE TERRAINS*, situés à Elkinsburgh, sur les bords du lac Pontchartrain, et presque limitrophes au site du fort St. Jean, d'un côté, et à l'entrée du nouveau canal, de l'autre. Ils mesurent chacun de 50 à 60 pieds de face, et ont differentes profondeurs, quelques-uns ayant jusqu'à 270 pieds, comme on le verra plus amplement sur le plan déposé à la Bourse. 47 de ces terrains font face au lac, et seront vendus avec le droit à l'acquéreur de s'approprier de toute la terre qui pourra s'accumuler en face. Leur position les rend propres à la culture de jardins où à établir des maisons de plaisance, ces terrains étant placés dans un des lieux les plus salubres de l'Etat: le lac fournit, en tout temps du poisson de toute espèce;

Conditions: un quart comptant, et le reste à un an, en billets sans endossements, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 15 mai

PAR H. J. DOMINGON.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, il sera vendu à la bourse Hewlett, le samedi 2 juin, à l'heure de midi, les propriétés suivantes, abandonnées par Pre. Dugua à ses créanciers,

Un lot de TERRE situé en cette ville, rue Bourgogne, entre les rues Ursulines et Hôpital, No. 330, ayant environ 30 pieds de face à la rue Bourgogne, sur 120 pieds de profondeur; sur lequel terrain il existe une Maison en briques couvertes en ardoises, composée 4 appartemens, galerie et cabinet, cuisine en briques, puits, &c. le tout dans un bon état et neuf: ladite maison est assurée pour un an à partir du 3 février: une Maison en bois située dans la paroisse St. Jean Baptiste, sur un terrain n'appartenant pas audit Pierre Dugua; un nègre nommé Peter, âgé d'environ 43 ans, un peu charpentier, maçon et sachant faire un peu de tout: une négresse nommé Hana, cuisinière et blanchisseuse, âgée d'environ 35 ans.

Conditions: La maison rue Bourgogne, à 6, 12, 18 et 24 mois celle de la paroisse St. Jean Baptiste, comptant; et les esclaves à 6 et 12 mois, en billets endossés à la satisfaction des syndics. Les actes de ventes à la charge des acquéreurs. 2 mai

PAR ISAAC L. M'COY.

Bernard Lejeune vs. ses créanciers. } COUR de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nlle.-Orléans. En vertu d'un ordre de l'hon. Chs. Maurian, juge de la Cour de Paroisse, il sera vendu mercredi, 30 mai, à midi, à la Bourse, un Terrain de valeur, situé dans le fond du faubourg La Fayette, paroisse Jefferson, désigné par le No. 25, sur le plan original dressé par Jos. Pilié, voyer, et déposé en l'étude de C. Pollock. Ce terrain a 300 pieds de face à la rue Jackson, et s'étend en profondeur jusqu'à la ligne de la propriété de Mme. Livaudais, où il mesure 303 pieds 9 pouces; il est borné au-dessus par le terrain No. 24, où il mesure 331 pds 3 lignes, et au-dessous par le terrain No. 26, où il a 309 pds 5 pouces, le tout mesure française.

Conditions à la vente. 23 avril

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu le lundi, 21 mai prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, par ordre de la Cour des Preuves dans et pour cette ville, la propriété suivante, dépendant de la succession de feu Antonio Silva dit Gonzalez; un LOT de terre situé en cette ville, rue St.-Philippe, entre les rues Dauphine et Bourgogne, mesurant trente pieds de face à la première rue sur cent-cinquante pieds de profondeur, ensemble les édifices qui s'y trouvent.

Conditions: 6, 12, 18 et 24 mois, de crédit, en billets endossés à satisfaction, divisés par coupons et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé par M. Octave de Armas, not. pub.

19 avril—6

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.

AVIS.—Conformément à l'acte d'incorporation de la Banque de l'Union de la Louisiane, les registres de souscription pour former le capital de la dite banque, seront ouverts Jeudi 26 Avril courant, au No. 83, rue Royale, et continueront à l'être tous les jours suivans, depuis 10 heures du matin, jusqu'à 3 heures de l'après midi, pendant cinq mois, sous la surveillance de

S. W. OAKEY,
M. MORGAN,
D. BOULIGNY,
M. DURALDE.
E. J. FORSTALL.

6 avril.

GLACES ET SORBETS.

LE soussigné a l'honneur de prévenir les dames et messieurs de la Nouvelle-Orléans, qu'à commencer de dimanche, 13 du courant, on trouvera dans son établissement, connu sous le nom de *Café de Paris*, au coin das rues d'Orléans et Bourbon, des Glaces et Sorbets de première qualité, et faits par un excellent glacier. L'entrée du salon, qui est indépendant du café, est par la rue Bourbon.

10 mai—3fs 3ts PAUL VIDAL.

VINS,—160 quarts de barriques Vin de Malaga doux, sujet à la remise des droits, reçus par le navire Talma, à vendre par

9 mai WM. G. HEWES, rue du Camp.

CATHOLICON DE W. W. POTTER.—Le soussigné informe les personnes qui n'ont pu se procurer chez lui, depuis trois semaines, du "véritable Catholicon," qu'il vient d'en recevoir un nouvel approvisionnement de W. W. POTTER, *seul propriétaire.* S'adresser à sa pharmacie, encoignure des rues Conti et Chartres. F. P. DUCONGÉ,

9 mai Seul agent pour cette ville.

CLOUX.—300 barillets assortis, en débarquement du brig Glide; à vendre par

8 mai WM. G. HEWES.

EN débarquement du navire la Zilia, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné,
40 barriques Vin rouge Médoc, 1ère. qualité,
12 barriques dito dito qualité très-supérieure,
8 tierçons dito dito,
1 caisse Peignes de corne.

8 mai J. B. LABATUT.

HUILE DE LIN, PEINTURES, &c.—Reçu par les navires Natchez et Hellen Mar, 20 barils Huile de Lin, 100 barillets Verdegris pur, 20 barils Esprit de Térébentine, 300 do. Blanc de Céruse, 120 caisses Vitres, 8 sur 10, 12 sur 14, 12 sur 16. A vendre par VICTOR DAVID,

7 mai rue de la Levée, No. 38.

AVIS.—Le soussigné, informe le public qu'il vient d'ouvrir un **CAFÉ** sur le Chemin-à-coulisse, où il tiendra toute espèce de Liqueurs de premières qualités. Il saisit également cette occasion pour inviter le public au **TIR-AU-PISTOLET**, qui aura lieu tous les jours, à commencer du 16 du présent mois. Ce tir est arrangé à l'instar de celui de PAGE, de Paris, et aucun accident ne peut arriver même à ceux qui se trouveraient près du but.

17 avril—a PARADOL.

HYDROCONION
OU BAIN EN PLUIE.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public de cette ville qu'il vient de faire l'ouverture de son établissement, rue Bourbon, entre Ste.-Anne et Dumaine, où l'on pourra prendre également des *Bains de vapeur*, des *Bains sulfureux* et des *Bains aromatiques*. L'entrée pour les bains est par la porte de la cour.

9 avril—3m GICQUEL.

SUCRE EN PAIN—500 barils Sucre raffiné à vendre par

1er. mai, YORKE, MACALESTER & Co.